

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : ..... KERGUILLEC Véra .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Brest Métropole .....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....  
 Adresse : N° 24 Rue Leat-ar-Queven .....  
 Commune BREST .....  
 Code postal 29200 .....

Nature des activités : .....

Qualification : Maître d'ouvrage .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPERATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Bufo spinosus</i> Crapaud épineux	Non évalué : 10 et 20 individus	Concerne tous les individus présents sur les zones impactées (surtout juvéniles et adultes en phase terrestre).
B2 <i>Salamandra salamandra</i> Salamandre tachetée	Non évalué : entre 1 et 10 individus	Concerne tous les individus présents dans les sous-bois impactés et éventuellement les larves présentes dans de petites zones aquatiques détruites ou impactées.
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPERATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Destructions de zones arbustives et arborées et d'une petite dépression humide dans le cadre de la renaturalisation de l'ancienne minoterie de l'Elorn à Pont ar Bled (La Roche-Maurice, Finistère). Reprofilage du site en zone prairiale.

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Conservation temporaire des individus dans des récipients adaptés avant lâchés sur zones favorables (sous-bois et fossés situés à une centaine de mètres vers le nord).



S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Lâchés rapides après capture au niveau des zones terrestres et aquatiques impactées du site. Actions de déplacement prévues en mars 2022 avant travaux.

Capture manuelle  Capture au filet   
 Capture avec époussette  Pièges  Préciser : .....  
 Autres moyens de capture  Préciser : .....  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

Destruction des nids  Préciser : .....  
 Destruction des œufs  Préciser : .....  
 Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
 Par pièges létaux  Préciser : .....  
 Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
 Par armes de chasse  Préciser : .....  
 Autres moyens de destruction  Préciser : Mortalités accidentelles restant possibles par écrasements et ensevelissements au moment des travaux (individus très cachés ayant échappés à la capture conservatoire).

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
 Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
 Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
 Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
 Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
 Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : ...Captures et lâchés par un écologue professionnel (25 ans de ...  
 Formation continue en biologie animale  Préciser : ...pratique, formation universitaire, thèse d'écologie).  
 Autre formation  Préciser : .....

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : ... Capture en prévues en mars 2022 (adultes et éventuels stades larvaires de salamandre).  
 ou la date : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Bretagne  
 Départements : Finistère  
 Cantons : Landerneau  
 Communes : La Roche-Maurice

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
 Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Après aménagement du site : mise en place d'un pierrier pour l'hibernation / repos des espèces présentes. Salamandre tachetée : maintien en état d'un ruisseau favorable aux larves de l'espèce.

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Pas d'opération semblables pouvant servir de référence.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Préparation d'un compte-rendu détaillant les opérations de déplacements des individus avant travaux. Préparation de compte-rendus aux moments des suivis des populations après aménagements (suivis pendant deux ans, après fin des travaux et aménagements). Rapports soumis au service instructeur.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à BREST  
 le 25/11/2021  
 Votre signature Pour le Président,

la Vice-Présidente déléguée  
 Véronique KEROUILLAC